

Le Prix Art Eco-conception remis à 12 artistes

Cette distinction d'un genre nouveau, lancée à l'initiative d'Art of Change 21, a été décernée le 10 janvier 2023 au Palais de Tokyo, à Paris.



Face au réchauffement de la planète et au dérèglement climatique, comment le monde de l'art peut-il et doit-il agir ? Si les institutions ont engagé des programmes dans le cadre de la transition écologique, notamment pour leurs expositions temporaires, les artistes s'interrogent aussi sur la façon de rendre leurs pratiques plus écologiques. Pour répondre à ces questions, Alice Audouin, présidente et fondatrice d'Art of Change 21, a eu l'idée de lancer le prix Art Eco-conception. Ce dernier vise, selon les organisateurs, « à promouvoir la culture et la pratique de l'éco-conception dans la création artistique et réunit pour la première fois des artistes et des experts dans ce domaine ». L'objectif est en effet de permettre à chaque lauréat de bénéficier d'un accompagnement et de conseils d'experts. Cette année interviendront des membres des cabinets Karbone Prod (Fanny Legros) et Solinnen (Philippe Osset et Aurore Philippe Delvigne), partenaires en éco-conception d'Art of Change 21, mais aussi un artiste invité, Fabien Léaustic, Lisa Seantier, directrice de la production des expositions du Palais de Tokyo, Alice Audouin, et des intervenants extérieurs.

36 créateurs présélectionnés parmi les 278 candidats ont été départagés par un jury composé d'Alice Audouin, Anne Bourrassé (commissaire d'expositions, directrice artistique du Consulat Voltaire), Julian Charrière (artiste), Guillaume Désanges (président du Palais de Tokyo), Fabienne Leclerc (galerie In Situ - fabienne leclerc), Cécile Lochard (directrice du développement durable chez Guerlain), Emmanuel Tibloux (directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris) et Fabien Vallérian (directeur International Art & Culture chez Ruinart). Ils ont choisi les artistes Pierre Clement, Raphaël Fabre, Pierre Gaignard, Agata Ingarden, Ángela Jiménez Durán, Eva Jospin, Ludivine Large-Bessette, Thomas Lévy-Lasne, Louisa Marajo, Vincent Mauger, Théo Mercier et Manon Pretto. Parmi ces douze lauréats, deux artistes - Eva Jospin et Louisa Marajo - vont aussi bénéficier d'une analyse de cycle de vie, une étude scientifique réalisée par des experts permettant de mesurer l'impact d'une création sur les principaux enjeux environnementaux. Cette expertise est évaluée à 40 000 euros. Par ailleurs, l'ensemble des artistes pourront, à l'issue de ce cycle, percevoir une gratification de 1 000 euros.

Ce prix Art Eco-conception, soutenu par la Maison Ruinart, est organisé en partenariat avec le Palais de Tokyo. Il a pour partenaires institutionnels le ministère de la Culture et l'ADEME (Agence de la transition écologique), ainsi que pour mécène la Maison Guerlain.